



**Municipalité de la
Commune de Duillier**

**Préavis N° 9/2015
au Conseil communal**

**Demande de crédit de dépense extrabudgétaire
de CHF 58'212.-- destiné à mener une étude
de renaturation du ruisseau de Calèves**

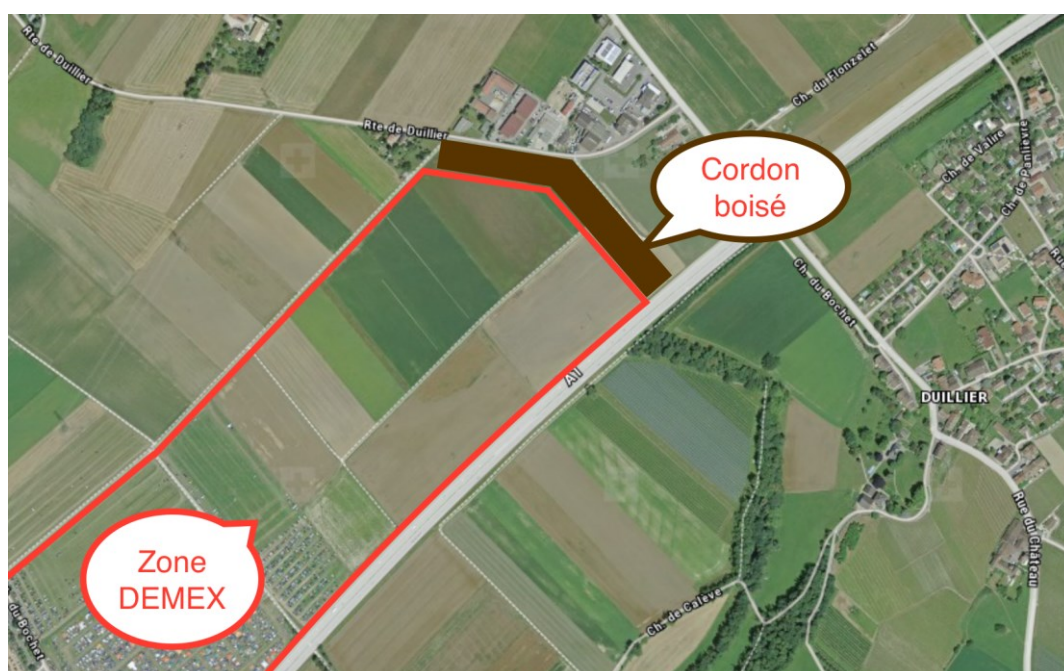
Délégué municipal

Monsieur Claude Bosson

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

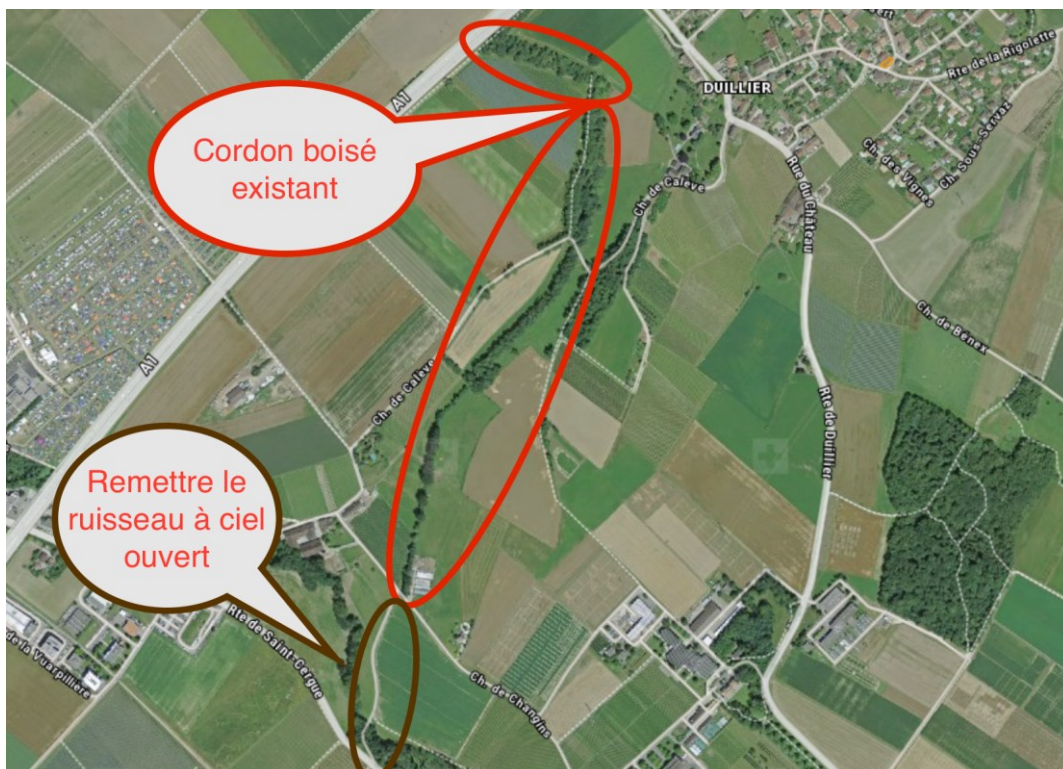
Dans le cadre du projet de la DEMEX (Décharge pour Matériaux d'EXcavation), les instances cantonales demandent de renaturer une zone aux abords de la zone industrielle par un cordon boisé avec un fossé-ruisseau.



La Municipalité s'étonne de cette demande et ne la soutient pas, notamment par le fait que le cordon boisé vient diminuer fortement la surface cultivable, alors qu'au sud de l'autoroute, se trouve un cordon existant. Celui-ci est déjà bien arborisé avec le lit, encore visible, de l'ancien ruisseau. De plus cette zone vient d'être protégée suite à la présence du Grand Capricorne.

La Municipalité est d'avis qu'il faut en priorité renaturer ce secteur en redonnant vie à l'ancien cours d'eau.

Dans cette optique, elle a rencontré le responsable cantonal qui s'est déplacé sur site et qui a été très favorable à notre approche. Celui-ci nous confirme que le canton prend à sa charge environ 90% des coûts du projet pour autant qu'une étude soit menée, d'où le présent préavis.



2. Projet

Pour ce projet d'étude, nous proposons de faire appel aux mêmes prestataires qui planchent actuellement sur le projet de la DMEX, ceci pour éviter la redondance des études et bénéficier de la synergie des analyses.

Objectifs

La renaturation du ruisseau de Calèves a pour principaux objectifs :

- la remise en eau du ruisseau
- la remise en état hydraulique et structurelle ainsi que la mise en valeur écologique du linéaire amont.
- la remise à ciel ouvert et la mise en valeur écologique du linéaire aval.

Phase 1 : Avant-projet

- Collecte des données de base
- Relevés géométriques
 - o Emprise DMEX : réseaux d'eaux claires existants
 - o Partie amont : relevés partiels (4 à 5 profils en travers)
 - o Partie aval : relevés complets du terrain naturel sur le tracé du projet
- Inventaire de l'état actuel
- Etude de faisabilité de remise en eau, calculs hydrauliques
- Identification des contraintes et opportunités environnementales (eaux souterraines, sols, etc.)
- Reprise des données sur le grand capricorne
- Evaluation du potentiel piscicole, en collaboration avec le garde-pêche

- Elaboration de principes de renaturation conformes aux objectifs biologiques
- Etablissement d'un avant projet (plan de situation et coupe-types schématiques)
- Estimation des coûts
- Rédaction d'une note technique provisoire
- Coordination avec les services cantonaux
- Séance intermédiaire avec la commune et la DGE-EAU

Phase 2 : Projet d'enquête

Etablissement du dossier d'enquête « projet »

- Adaptations et compléments de l'avant-projet de la phase 1 suite au séance intermédiaire avec la commune et la DGE-EAU
- Dossier de plans projet (situation, coupes-types, profil en long)
- Mesures constructives, aménagements des berges
- Rédaction d'une note technique
- Plan officiel du géomètre

Etablissement du dossier d'enquête « expropriation »

- Plan des emprises
- Plan officiel du géomètre
- Etablissement des conventions sur la base du document type fourni par la DGE-EAU

Séance de présentation finale

3. Coût financier

Le budget a été établi sur la base de soumissions rentrées par les deux prestataires retenus.

Le budget à prévoir peut se résumer de la manière suivante :

1. Phase 1 : Avant –projet, 252h	32'000.00
2. Phase 2 : Projet d'enquête, 144h	18'400.00
3. Frais divers, déplacements	1'000.00
4. Divers imprévus	2'500.00

Total HT	53'900.00
----------	-----------

T.V.A. 8 %	4'312.00
------------	----------

TOTAL GENERAL TTC	CHF 58'212.00
--------------------------	----------------------

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis municipal N° 9/2015 relatif à la demande de crédit de dépense extrabudgétaire de CHF 58'212.-- destiné à mener une étude de renaturation du ruisseau de Calèves,
- vu le rapport de la commission d'urbanisme,
- vu le rapport de la commission de gestion et des finances,
- oui les conclusions des rapports des deux commissions précitées,
- attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

le Conseil communal de Duillier décide

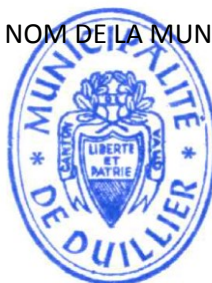
1. d'adopter le préavis municipal N° 9/2015 relatif à la demande de crédit de dépense extrabudgétaire de CHF 58'212.-- destiné à mener une étude de renaturation du ruisseau de Calèves,
2. d'autoriser la Municipalité à entreprendre cette étude,
3. de financer cette opération par la trésorerie

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 2 novembre 2015, pour être soumis au Conseil communal de Duillier.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic


Jacques Mugnier



Le Secrétaire


Andres Zähringer